

PATS



VISITE DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR À RENNES

A l'occasion de la cérémonie des vœux organisée le lundi 20 janvier 2020, au sein de l'Hôtel de la Préfecture Martenot de Rennes par Michèle KIRRY, Préfète de la région Bretagne, et présidée par Christophe CASTANER, Ministre de l'Intérieur, Céline PEGARD, déléguée zonale Ouest **UNITÉ SGP POLICE PATS - FSMI FO** a profité de ce moment de convivialité pour échanger et sensibiliser de nouveau le Ministre de l'Intérieur sur plusieurs sujets PATS :



Le statut des personnels PTS : dangerosité des missions, protection des agents, droits à la retraite identiques PTS/CEA...



La reconnaissance de pénibilité pour le corps des Adjointes Techniques : port de charges lourdes, déplacements avec les compagnies de CRS...



La mise en place d'un dispositif de mobilités dérogatoires pour l'ensemble des corps des PATS au même titre que les fonctionnaires de Police actifs.



Mr CASTANER s'est engagé à nous apporter une réponse rapide suite à notre courrier du 16 janvier 2020.

Il recevra prochainement en audience Yves LEFEBVRE, Secrétaire Général et Fabrice SOULET Secrétaire National du secteur PATS.

UNITÉ SGP
POLICE
FSMI FO

MAJORITAIRE

PATS

www.unitesgppolice.com

L'UNITÉ POUR L'INTÉRÊT COMMUN

22-01-2020